

## INDEX DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE : DERNIERE LIGNE DROITE POUR LES ENTREPRISES !

Le cabinet Novia Avocats a le plaisir de vous convier à un petit déjeuner d'actualité consacré à l'index de l'égalité femmes-hommes institué par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

A l'heure où s'achève la période transitoire, la Ministre du travail et la DGT ont d'ores et déjà fait savoir que les actions de contrôle seront soutenues sur le sujet. Que recouvrent les nouvelles obligations et que faire concrètement ? Quels sont les enjeux pour les entreprises ?

**Intervenants : Lydia Hamoudi et Clément Salines, avocats associés**

**MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019**

**INSCRIPTION GRATUITE**

Accueil des participants : à partir de 8h30

Entrée en séance : 9h00 (durée : 1h00)

**Le nombre de places étant limité, nous vous remercions de confirmer votre présence auprès de notre secrétariat :**

**contact@novia-avocats.com – 01.88.32.82.30**



**Novia Avocats**

4, rue de Penthièvre  
75008 Paris

[www.novia-avocats.com](http://www.novia-avocats.com)



9

13

**Métro Miromesnil**

P

**Parkings Indigo à proximité**